



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ARRETE DEC3/XIII/20/24

Concernant la composition du jury du concours externe pour le recrutement de secrétaires d'administration de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2020, pour l'académie de Grenoble.

La rectrice de l'académie de Grenoble,

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique d'Etat ;

VU le décret n°2010-1343 du 14 décembre 2010 relatif au corps des secrétaires administratifs du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile ;

VU le décret n°2010-1346 du 09 novembre 2010 portant statut particulier des corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer et relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU l'arrêté du 28 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRETE

Article 1er : Le jury de la session 2020 du concours externe pour le recrutement de secrétaires d'administration de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, organisé dans l'académie de Grenoble est composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Mme Anne ACLOQUE, Secrétaire Générale, DSDEN 74

Vice-président :

M. Olivier SUZAN, AAHC, Lycée Argouges à Grenoble



2/2

Membres :

Mme ALMERAS Anne, APAE, Université Grenoble Alpes à Grenoble
Mme CHAMOSSET Marie, APAE, Rectorat à Grenoble
Mme MEYER Audrey, AGREGÉ, Lycée Les Eaux Claires à Grenoble
M. PJOURLET Thierry, Certifié Hors Classe, Lycée Marlioz à Aix les Bains

Membres de réserve :

M. ALOI Christophe, APAE, Université Grenoble Alpes à Grenoble
M. MONNEY Laurent, Personnel de direction, Collège Joseph Durand à
Montpezat-sous-Bauzon

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Grenoble, le 24 février 2020

Hélène INSEL